

CONVOCAION DE L'ASSEMBLEE PRIMAIRE

L'Assemblée primaire est convoquée pour le dimanche 27 septembre 2020

en vue de se prononcer sur :

1. Votations fédérales :

- L'initiative populaire « Pour une immigration modérée (initiative de limitation)
- La modification du 27 septembre 2019 de la loi fédérale sur la chasse et la protection des mammifères et oiseaux sauvages (Loi sur la chasse, LChP)
- La modification du 27 septembre 2019 de la loi fédérale sur l'impôt fédéral direct (LIFD) (déduction fiscale des frais de garde des enfants par des tiers)
- La modification du 27 septembre 2019 de la loi fédérale sur les allocations pour perte de gains en cas de service et de maternité (Loi sur les allocations pour perte de gain, LAPG)
- L'arrêté fédéral du 20 décembre 2019 relatif à l'acquisition de nouveaux avions de combat.

Bureaux de vote : salle électorale

Président : Stève Lattion
Secrétaire : Astrid Michellod Bonvoisin
Scrutateurs : A désigner

HORAIRE D'OUVERTURE DES BUREAUX

DIMANCHE 27.09.2020 10h30 – 11h30

Le vote par correspondance peut être déposé, dès réception du matériel, dans l'urne prévue à cet effet au bureau communal pendant les heures d'ouverture.

Les bulletins déposés dans la boîte aux lettres, non transmis par l'intermédiaire de la poste ne seront pas pris en considération.

Le dernier délai pour déposer son vote au greffe communal pendant les heures d'ouverture est fixé au vendredi 25 septembre 2020.